

## AVIS PUBLIC

### PROJET DE PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MRC DE LA NOUVELLE-BEAUCE

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la susdite municipalité régionale de comté (MRC), qu'une assemblée de consultation publique sur le Projet de plan de gestion des matières résiduelles de la MRC de La Nouvelle-Beauce 2023-2030, adopté le 21 septembre 2021, se tiendra comme suit :

### CONSULTATION PUBLIQUE

**Date : 16 mars 2022 à 19 h en mode virtuel**

**Inscription au préalable par courriel ([gmr@nouvellebeauce.com](mailto:gmr@nouvellebeauce.com)) ou par téléphone au 418 387-3444, poste 4151**

Cette consultation vise à fournir l'information nécessaire à la compréhension du projet de Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) et à permettre aux citoyens, aux groupes et aux organismes d'être entendus sur le sujet.

À cet égard, nous vous invitons à nous faire parvenir vos mémoires, commentaires et questions avant 16 h le 11 mars 2022 :

- par courriel à [gmr@nouvellebeauce.com](mailto:gmr@nouvellebeauce.com)
- par la poste, à l'attention de Christian DesAlliers, technicien en gestion des matières résiduelles, à la MRC de La Nouvelle-Beauce, au 268, rue d'Assise, bureau 103, Vallée-Jonction G0S 3J0

Le projet de Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) ainsi que son sommaire peuvent être consultés au bureau de la MRC de La Nouvelle-Beauce et au bureau de chacune des municipalités locales visées<sup>1</sup> par le projet, durant les heures normales d'ouverture. Ils pourront également être consultés sur le site Web de la MRC au <https://www.nouvellebeauce.com/citoyens/collectes-et-recyclage/pgmr>.

Le projet de PGMR propose un plan d'action comprenant 54 mesures accompagnées des moyens de mise en œuvre, des prévisions budgétaires et d'un calendrier de mise en œuvre. Voici quelques mesures proposées :

- Mesure 1. Maintenir et bonifier les programmes de subvention pour l'achat de produits durables
- Mesure 4. Promouvoir et encourager les initiatives zéro déchet
- Mesure 5. Développer un programme d'appels de proposition de projets locaux favorisant la bonne gestion des matières résiduelles
- Mesure 7. Offrir des ateliers et des formations sur la saine gestion des matières résiduelles dans les CPE, les écoles et le CÉGEP
- Mesure 8. Encourager les initiatives locales et communautaires de GMR
- Mesure 11. Favoriser la mise en place d'ateliers de réparation des biens
- Mesure 12. Acheminer les encombrants valorisables vers une filière de réemploi ou de récupération
- Mesure 25. Mettre en place la collecte des matières organiques en sac sur le territoire de la MRC
- Mesure 50. Sensibiliser la population aux enjeux reliés aux résidus dangereux domestiques (RDD)

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec Christian DesAlliers au 418 387-3444, poste 4151, ou par courriel [gmr@nouvellebeauce.com](mailto:gmr@nouvellebeauce.com).

Donné et signé à Vallée-Jonction, ce 26 janvier 2022

Mario Caron Directeur général  
et secrétaire-trésorier

<sup>1</sup> La municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon n'est pas visée par le PGMR, car elle collabore avec la Ville de Lévis.